

2019



Transports & mobilité

BILAN D'ACTIVITÉ

#MondeEnCommun





La mobilité des personnes et des biens est l'une des conditions essentielles pour l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) : elle est en effet indispensable pour l'accès des personnes à l'emploi et aux services essentiels, pour le fonctionnement efficace et durable d'une économie productive et pour que les villes restent efficaces, respirables et « vivables ».

Dépendant aux hydrocarbures à plus de 90 %, le secteur des transports est à l'origine de 14 % des émissions totales de gaz à effet de serre. Les véhicules routiers, individuels ou collectifs, sont responsables des trois quarts de ces émissions et environ la moitié de ce total provient des villes. Plus que jamais, avec la croissance de l'urbanisation et de la demande de mobilité, la décarbonation du secteur des transports est un défi majeur à l'échelle de la planète.

Pour répondre à ces enjeux multiples, le groupe AFD apporte des financements pour développer des modes de transport sobres en carbone, appuyer la planification intégrée des systèmes de mobilité et la réduction des déplacements motorisés.

La stratégie Transports et mobilité du groupe AFD

L'intervention de l'AFD dans le secteur des transports et de la mobilité s'articule autour de quatre finalités sectorielles :



Des systèmes de mobilité inclusifs

L'AFD analyse le lien social, la dimension « accès pour tous » des projets : connexion des zones enclavées, inclusion des populations vulnérables (équité d'accès et tarification juste) et consultation des usagers dans la conception des projets.



Des systèmes de mobilité verts et sobres en carbone

L'AFD soutient des systèmes de mobilité verts et sobres en carbone, conçus pour augmenter les impacts positifs et pour éviter ou réduire la pollution locale.



Des systèmes de mobilité performants, efficaces et pérennes

L'AFD veille à assurer la durabilité des projets en analysant, et améliorant au besoin, l'efficacité des choix techniques, l'efficacité de la gouvernance sectorielle (planification, financement, règles de gestion), l'exploitation et la maintenance.



Des systèmes de mobilité sûrs pour tous

L'AFD finance des systèmes de mobilité sûrs pour tous, ce qui recouvre la sécurité des systèmes complexes (type aérien ou ferroviaire) et la sécurité routière mais aussi la lutte contre l'insécurité des femmes dans les transports et les espaces publics.

Trois leviers d'accélération transversaux permettent d'accélérer l'action de l'AFD dans le domaine des transports et de la mobilité :



Encourager les innovations technologiques et numériques dans la mobilité



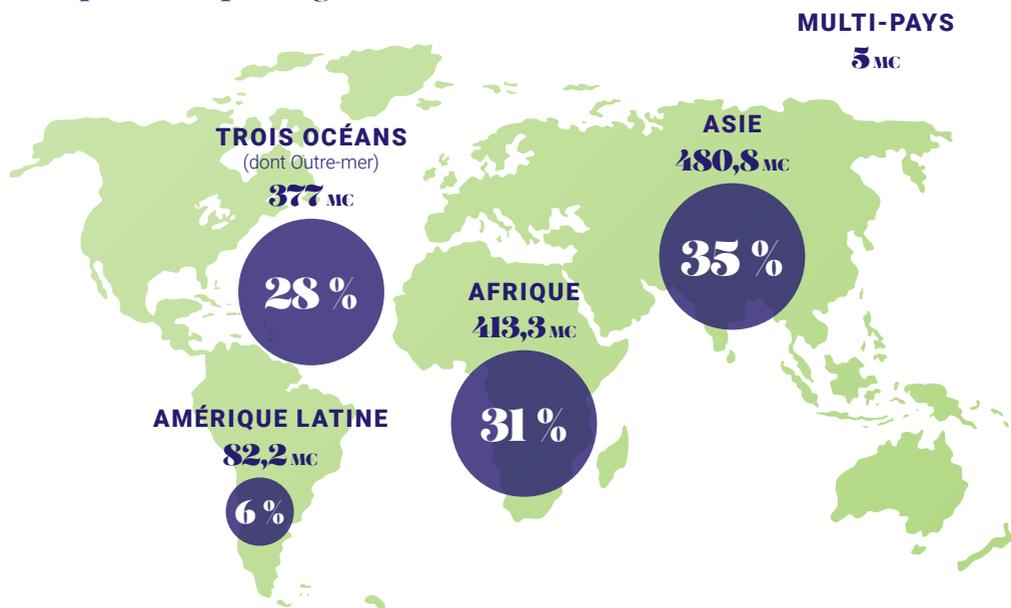
Mobiliser efficacement le secteur privé



S'appuyer sur les acteurs français et européens

Les projets Transports et mobilité approuvés par le groupe AFD en 2019

Répartition par région



1,36 M€

au bénéfice des transports et de la mobilité en 2019, **47 projets** approuvés



Réflexe partenarial

près de 60 % (en montant) des projets sont cofinancés avec d'autres bailleurs et/ou mobilisent une expertise française

Impacts estimés ex ante des projets 2019

Les projets approuvés en 2019 devraient se traduire par les résultats ou réalisations suivants :

1 850 000 personnes bénéficieront d'un accès amélioré à un transport durable

178 000 tonnes eqCO₂ seront évitées par rapport à des situations « sans projet »

87 km de lignes de transport collectif capacitaires seront créées ou réhabilitées

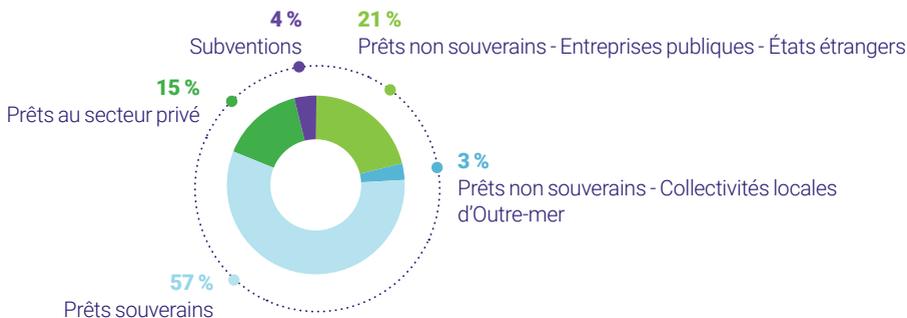


En 2019,

50 % des nouveaux engagements
dans le secteur des transports présentent
un co-bénéfice climat.

Les projets de transport collectif représentent près du tiers des engagements d'atténuation de l'AFD, tous secteurs confondus.

Répartition par outil financier

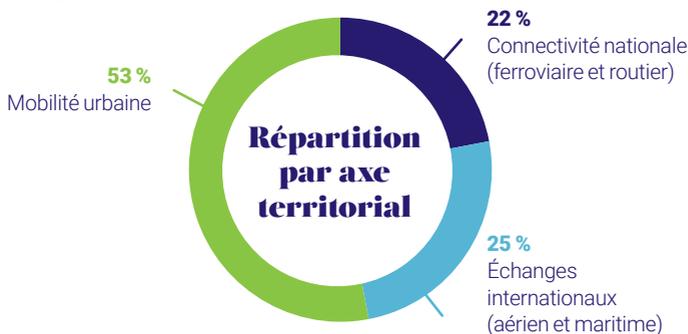


Pour le financement d'infrastructures lourdes dans une logique de « service public », comme les routes ou le transport collectif urbain, les prêts souverains sont l'instrument adéquat. Les interventions dans le secteur portuaire et aéroportuaire se font majoritairement quant à elles en prêts non souverains publics. Le secteur bénéficie de très peu de subventions.



Près de **40 %**
des financements accordés
à des acteurs non souverains

La mobilité urbaine, un marqueur fort du groupe AFD



En 2019

32 %

des projets approuvés dans le secteur permettent de réduire les inégalités femmes-hommes.

Mobilité urbaine

À l'échelle urbaine, l'enjeu est de promouvoir des villes vivables et inclusives en finançant non seulement des infrastructures de transports collectifs capacitaires, mais aussi les modes « doux », les pôles d'échanges et l'optimisation des flux de véhicules. Cette vision intégrée doit s'inscrire dans une planification durable et réaliste.

53 %

des projets octroyés en 2019 sont consacrés à la mobilité urbaine.

La quasi-totalité de ces projets ont des co-bénéfices climat.



VILLES SECONDAIRES

16 études de planification ou de faisabilité sont engagées dans des villes secondaires



MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

3 projets incluent une composante de mobilité électrique



TRANSPORT ARTISANAL

4 projets incluent une composante de professionnalisation du transport artisanal



POLITIQUES PUBLIQUES

17 actions nourrissant le dialogue de politiques publiques sont en cours

Pakistan :

Bus Rapid Transit (BRT), ligne rouge de Karachi

Prêt souverain de 100 MUSD rétrocédé au gouvernement du Sindh en cofinancement avec la Banque asiatique de développement (ADB), le Fonds vert pour le climat et la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (BAII)

Bénéficiaire : Gouvernement du Sindh

Impacts visés : 1,5 million d'habitants habitent à moins de 500 mètres des stations et ont accès à l'ensemble des lignes de ce corridor de BRT, réduction des émissions de GES estimée à 78 000 tonnes eqCO₂ par an

À Karachi, principal centre économique et financier du Pakistan habité par 23 millions de personnes, l'AFD appuie la création de la première ligne de BRT (bus à haut niveau de service avec couloirs dédiés) de 107 km dont la fréquentation journalière est estimée à 320 000 passagers. Cette ligne est constituée d'un corridor principal de 26,6 km en site propre intégral (où sont également aménagés des pistes cyclables et des trottoirs) et de lignes secondaires. Le projet prévoit également le soutien au développement d'une flotte de bus hybrides biométhane et électriques. Enfin, ce projet intégré qui améliorera la qualité de vie des habitants suppose la création d'une autorité de transport ainsi que la définition et la mise en œuvre d'une réforme du transport artisanal.



Connectivité nationale

À l'échelle nationale, l'enjeu est de développer le potentiel économique et social des territoires en appuyant le développement maîtrisé et durable des réseaux routiers (y compris en milieu rural), ferroviaires ou fluviaux, au service d'un projet de territoire.

22 %

des projets approuvés en 2019 visent à renforcer la connectivité nationale.

Il s'agit essentiellement de projets ferroviaires.



En 2019, l'AFD a approuvé une contribution au nom de la France pour le Fonds des Nations unies en faveur de la **sécurité routière** créé en 2018.



Gabon : réhabilitation du Transgabonais, une approche « Groupe »

PROPARCO
GRUPE AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT



Prêt non souverain/contrepartie privée de 53 M€ de Proparco en cofinancement avec la Société financière internationale (IFC)

Bénéficiaire : Société d'exploitation du Transgabonais (SETRAG)

Prêt souverain rétrocédé de l'AFD de 94 M€

Impacts visés : Contribution au développement des activités économiques à travers un soutien à l'emploi (1 300 créations d'ici cinq ans), renforcement de l'accès à un service de transport fiable pour tous

La SETRAG, filiale privée du groupe COMILOG, est le gestionnaire du réseau ferré gabonais depuis juin 2003, avec une activité mixte voyageurs (environ 300 000 voyageurs en 2019) et fret général et minier (environ 7 Mt en 2019). Le Transgabonais traverse cinq des neuf provinces gabonaises et constitue un outil indispensable d'échanges économiques et de cohésion territoriale permettant un désenclavement des régions intérieures. Ce programme soutenu par le groupe AFD a pour objectif d'améliorer la sécurité, la fiabilité et la disponibilité du transport, de permettre un accès équitable à tous les utilisateurs, de restaurer la capacité de la voie à son niveau initial et de réduire les coûts opérationnels.

Échanges internationaux

À l'échelle internationale, l'enjeu est de désenclaver les territoires, insulaires notamment, et d'intégrer les économies aux échanges mondiaux. L'AFD souhaite accélérer la transition énergétique et écologique des secteurs aérien et maritime et met l'accent sur les dimensions sécurité et sûreté.

25 %

du volume financier approuvé en 2019 dans le secteur des transports soutient l'insertion des pays dans les échanges internationaux.

On compte de nombreux Fonds d'expertise technique et d'échanges d'expériences (FEXTE) pour appuyer la transition énergétique du secteur aérien, en partenariat avec la Direction générale de l'aviation civile (DGAC).



60 %

des projets approuvés incluent une composante dédiée à l'accélération de la transition énergétique du secteur aérien ou portuaire.



Éthiopie : réhabilitation de sept aéroports régionaux pour améliorer la connectivité du pays

Prêt non souverain de 100 millions d'euros

Bénéficiaire : Groupe Ethiopian Airlines et ministère des Transports

Impact visé : Améliorer la connectivité du pays et renforcer la cohésion territoriale du pays, promouvoir le développement économique de régions enclavées et contribuer à la transition énergétique du secteur aérien en Éthiopie

L'Éthiopie connaît une très forte croissance économique et démographique et fait face à un fort déficit d'infrastructures pour assurer le transport des biens et des personnes. Ces infrastructures sont pourtant essentielles pour assurer l'accès à des opportunités économiques et sociales. Ainsi, le transport aérien et le groupe Ethiopian Airlines jouent un

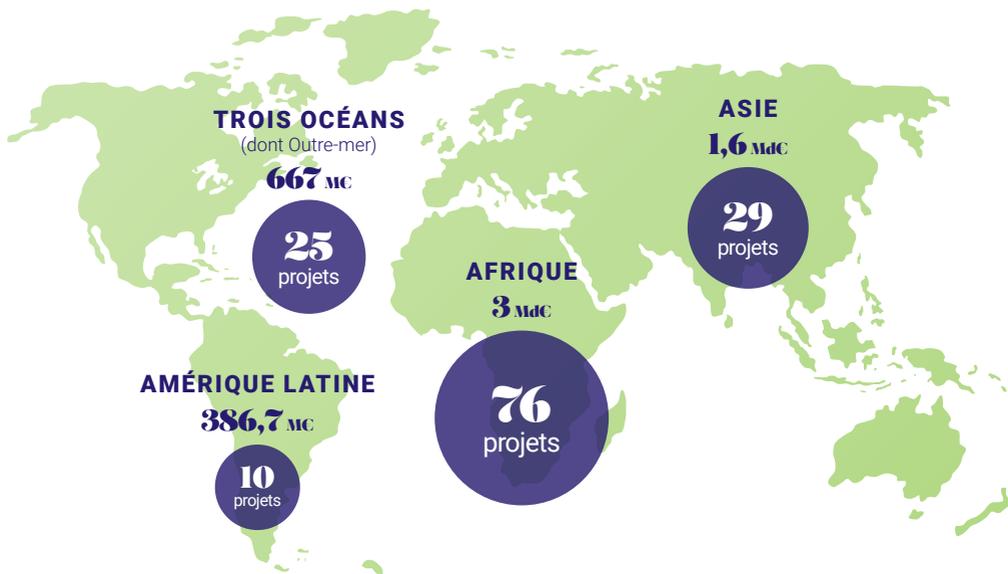
rôle clé pour relier la capitale à des bassins de vie situés à plus de six/sept heures de route.

L'AFD finance la réhabilitation des infrastructures de sept aéroports régionaux, la construction et la fourniture d'équipements pour sept nouvelles aérogares, la mise aux normes de sécurité et de sûreté des aéroports et l'amélioration de l'efficacité énergétique des aéroports. Cette dernière composante traduit la volonté d'accélérer la transition énergétique du secteur.

Projets en cours d'exécution

L'activité Transports et mobilité du groupe AFD, c'est aussi la gestion d'un portefeuille de projets en cours d'exécution, avec un suivi des marchés pour les projets classiques d'infrastructures, et une implication renforcée des équipes dans la mise en œuvre des projets de renforcement de capacités, d'études et de planification, pour nourrir le dialogue sectoriel.

Répartition par région



140 projets

en cours d'exécution

dans le secteur au 31 décembre 2019, pour un montant total d'engagements d'environ 5,7 Mds€ et un reste-à-verser de 4,2 Mds€.



56 conventions
(de prêt ou de subvention)
signées en 2019



Environ
600 M€
versés en 2019

Réalisations et impacts

On distingue trois grandes catégories de projets et donc d'impacts visés :

- **Les projets qui visent à construire une infrastructure tangible**, dont les finalités sont multiples : améliorer l'accès aux opportunités économiques et sociales des personnes, permettre un meilleur fonctionnement des villes ou contribuer au fonctionnement de l'économie par la circulation des marchandises ;
- **Les projets qui visent à améliorer une politique publique, et dont l'impact est intangible**, mais qui constituent le cadre nécessaire pour que les impacts des infrastructures se matérialisent pleinement ;
- **Les projets d'assistance technique qui visent à renforcer les capacités des acteurs**, et qui viennent en général compléter les deux premiers.

C'est sur la première catégorie de projets que l'on peut rendre compte des « réalisations concrètes ».

Entre 2017 et 2019, 13 infrastructures de transport financées par l'AFD ont été achevées et mises en service, avec comme résultats :



ENVIRON 1 MILLION DE PASSAGERS

empruntent chaque jour les transports en commun sur les tronçons financés.



155 KM DE LIGNES

de transport urbain de masse (TCSP) ont été créées ou réhabilitées.



PRÈS DE 200 KM DE VOIES TERRESTRES

(routières/ferroviaires) interurbaines ont été créées ou réhabilitées (hors routes rurales).

Maroc : le train le plus rapide d'Afrique entre en service en 2019



Prêt souverain de 300 millions d'euros

L'AFD a soutenu la construction de la première ligne de train à haute vitesse ferroviaire (LGV) du Maroc et du continent africain, qui relie Tanger à Kénitra. L'impact visé est de mieux connecter les territoires du nord du pays.

Après un an de mise en service, le succès est présent. Plus de 2,5 millions de voyageurs ont emprunté la LGV et les performances techniques sont atteintes.

6 millions
de voyageurs par an
attendus à partir de 2025



Une approche partenariale de la mobilité durable

L'AFD encourage les partenariats et échanges entre pairs, outil efficace pour renforcer les capacités et emporter l'adhésion des décideurs publics. L'AFD a constitué un réseau de professionnels partenaires, institutions françaises et internationales de référence, comme la CODATU (OSC militant pour un transport urbain durable dans le Sud), le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), l'ADEME, SLOCAT (Partnership on Sustainable, Low Carbon Transport), ou des autorités françaises organisatrices de la mobilité (Île-de-France Mobilités, Grand Lyon...).



Appuis et partenariats soutenant des politiques publiques en faveur de la qualité de l'air



La pollution de l'air, objet de l'Objectif de développement durable (ODD) n°3, est un enjeu sanitaire, environnemental, économique et social majeur. Tous les continents sont touchés (y compris l'Afrique), avec 7 à 9 millions de décès prématurés par an et une réduction annuelle de plusieurs points du PIB mondial. Par ailleurs, la lutte contre la pollution de l'air et celle contre le changement climatique sont intimement liées : les secteurs d'activité en cause sont majoritairement les mêmes, les solutions intégrées vont dans le même sens.

Dans ce contexte, l'AFD a approuvé en 2019 une nouvelle facilité pour appuyer des politiques publiques en faveur de la qualité de l'air. Elle a choisi de nouer des partenariats pour avancer dans ce secteur encore mal connu des bailleurs : avec Airparif (organisme français agréé par le ministère de l'Environnement pour la surveillance de la qualité de l'air en région Île-de-France), l'IRD, le réseau de villes C40 et la coopération allemande (GIZ). Cette facilité financera les différents leviers d'intervention « amont » : la sensibilisation des autorités publiques et sociétés civiles, l'amélioration de la connaissance de la pollution, l'élaboration de plans d'actions et d'investissements. En complément, l'AFD souhaite proposer des financements plus classiques, sous forme de prêts-projets ou prêts de politiques publiques, afin d'agir véritablement sur ce fléau.

Pour un monde en commun

Le groupe Agence française de développement (AFD) est un établissement public qui finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et durable. Plateforme française d'aide publique au développement et d'investissement de développement durable, nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud.

Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer et dans 115 pays, pour les biens communs de l'humanité – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé.

Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable. Pour un monde en commun.



www.afd.fr - Twitter : @AFD_France - Facebook : AFDOfficiel

5, rue Roland-Barthes - 75598 Paris cedex 12 - France - tél : +33 1 53 44 31 31